

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le lundi 18 décembre 2017 à la salle du Conseil située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Christian Brault, Mélanie Genesse et Paul Lavallière, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Sont absents messieurs les conseillers François Leduc et Jean-François Poirier.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

17-12-247 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

17-12-248 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 18 décembre 2017.

Il est proposé par Mme Julie Baillargeon
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale et Service du greffe
 - 3.1 Adoption du budget pour l'année 2018
 - 3.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020
4. Période de questions ayant trait au budget seulement
5. Levée de la séance

ADOPTÉ

17-12-249 ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018

ATTENDU le règlement numéro 90-04 décrétant que la taxe foncière annuelle sera imposée par résolution;

ATTENDU que les prévisions de dépenses pour l'année 2018 ont été établies à 5 184 862 \$;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière
Appuyé par Mme Mélanie Genesse
Et résolu

Que le taux de la taxe foncière générale soit fixé à 0,5426 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Que le taux de la taxe pour les services de la Sûreté du Québec soit fixé à 0,0721 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Que le taux de la taxe pour le remboursement du règlement d'emprunt numéro 11-87 soit fixé à 0,0487 \$ du 100 \$ d'évaluation, le tout totalisant un taux composé des taxes générales sur la valeur foncière de 0,6634 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Que la tarification pour les services municipaux soit fixée comme suit :

- Collecte et élimination des ordures : 100 \$ / bac
- Collecte sélective : 114 \$ / unité desservie
- Conduite sanitaire : 34 \$ / unité desservie
- Égout rue Sainte-Marie : 4,41 \$ / mètre de frontage
- Assainissement des eaux
 - Coût d'opération : 164 \$ / unité desservie
 - Coût d'immobilisation : 38 \$ / unité desservie
- Entretien de cours d'eau
 - Branche 12 du cours d'eau Grand Tronc : 397,38 \$ / hectare
- Médailon pour chiens : 15 \$ / unité

Et que le taux d'intérêt sur tout montant passé dû soit fixé à 12 % l'an.

ADOPTÉ

17-12-250 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil d'une municipalité doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

Que le programme triennal des dépenses en immobilisation soit adopté comme suit :

| PROJETS | Coûts estimés |
|---|----------------------|
| Travaux extérieurs – Presbytère | 20 000 \$ |
| Réaménagement de l'église | 120 000 \$ |
| Patinoire | 400 000 \$ |
| Travaux de pavage | 15 000 \$ |
| Agrandissement des bassins – eaux usées | 1 800 000 \$ |
| Prolongement de la rue Des Domaines | 150 000 \$ |
| Projet d'éclairage rue Principale | 50 000 \$ |
| Travaux à la station de pompage | 100 000 \$ |
| Acquisition équipement pour chauffage gaz naturel | 55 000 \$ |
| Acquisition de modules de jeux | 40 000 \$ |
| Climatisation 2e étage | 25 000 \$ |
| Signalisation - panneau numérique | 25 000 \$ |
| SOUS TOTAL 2018 | 2 800 000 \$ |
| Réaménagement de l'église phase 2 | 150 000 \$ |
| Luminaires (50 unités) | 125 000 \$ |
| Stationnement et aménagement / parc-école | 500 000 \$ |
| Réaménagement du 3 ^e étage | 350 000 \$ |
| Accès rue Du Pont et via Quartier Sainte-Marie | 350 000 \$ |
| SOUS TOTAL 2019 | 1 475 000 \$ |

| PROJETS | COÛTS ESTIMÉS |
|---------------------------------------|----------------------|
| Travaux de pavage | 700 000 \$ |
| Pont-passerelle et pôle communautaire | 978 000 \$ |
| SOUS TOTAL 2020 | 1 678 000 \$ |

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS AYANT TRAIT AU BUDGET SEULEMENT

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

17-12-251 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par Mme Julie Baillargeon
Et résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 03.

ADOPTÉ

Yves Daoust
Maire

Dany Michaud
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière